



Communiqué de presse

Mercredi 16 juillet 2014

Prévention et lutte contre les cambriolages en Loire-Atlantique

Présentation des dispositifs police et gendarmerie en présence de Laurent Buchaillat, directeur de cabinet du préfet de la Loire-Atlantique

- *Baisse des cambriolages et élucidation en hausse au premier semestre 2014 : des résultats encourageants*
 - *Un plan départemental de lutte contre les cambriolages pour optimiser la mobilisation des forces de l'ordre mais également développer les actions de prévention*
 - *Succès de l'opération tranquillité vacances (OTV), généralisée toute l'année*
 - *Chaque citoyen est l'acteur de sa propre sécurité*
-

Des résultats encourageants :

On notait **en 2013 une baisse des cambriolages de résidences principales** de 1.76 % (5 075 faits), mais une **hausse préoccupante de 19,25% des vols par effraction de locaux industriels, commerciaux ou financiers** (2 441 faits).

En 2014 les cambriolages sur le département pour le 1^{er} semestre sont en baisse de 12 % par rapport au 1^{er} semestre 2013, cette tendance étant plus marquée en zone rurale qu'en zone urbaine, et pour les locaux industriels et commerciaux que pour les résidences. On notera que ces chiffres comprennent l'ensemble des tentatives de cambriolage, réussies ou non.

Le taux d'élucidation est en augmentation ce qui confirme l'engagement marqué des forces de l'ordre.

Un plan départemental de lutte contre les cambriolages pour optimiser la mobilisation des forces de l'ordre mais également développer les actions de prévention

Un **Plan départemental de lutte contre les cambriolages** a été adopté en décembre 2013 avec le double objectif de renforcer la lutte contre les cambriolages des résidences en intensifiant la coopération des services de police et de gendarmerie, mais également de développer les actions de prévention en multipliant les contacts avec la population.

Les forces de l'ordre adaptent leur action à une délinquance très évolutive

Les forces de l'ordre ont réalisé au 1^{er} semestre 1 400 opérations anti délinquance, dont la lutte contre les cambriolages représente un axe majeur, tant la nuit qu'en journée. Les **patrouilles pédestres** sont également fortement présentes, et facilitent les contacts avec la population dans le cadre de la participation citoyenne (ex « voisins vigilants »). **Des véhicules, souvent banalisés, sillonnent quotidiennement le territoire de manière ciblée** en fonction des renseignements issus de la cartographie détaillée des cambriolages actualisée quotidiennement.

Les services s'adaptent aux nouvelles formes de délinquance. **La généralisation de la police scientifique et technique** a permis depuis le début de l'année de beaux succès, et le nombre d'individus auteurs de cambriolages identifiés en zone police grâce à la PTS (trace papillaire ou biologique) a ainsi doublé entre le 1^{er} semestre 2013 et le 1^{er} semestre 2014.

L'instauration d'une Cellule Anti Cambriolages (CAC) favorise les échanges de renseignements opérationnels et le partage des connaissances sur les modes opératoires des délinquants.

Les forces de l'ordre développent les actions de prévention

Un **partenariat avec la CCI de Nantes Saint-Nazaire** a ainsi été engagé fin 2013 pour aider les **entreprises implantées dans les zones d'activité** à renforcer les mesures de sécurisation afin de prévenir ce type de délinquance (ex : zone portuaire de Cheviré), l'action des référents sûreté de la police et de la gendarmerie étant essentielle, notamment par la réalisation de diagnostics de sécurité.

Les référents sûreté sécurité des forces de l'ordre effectuent de nombreux conseils tant auprès des particuliers que des commerçants. Les opérations de patrouille à pied sont l'occasion de prodiguer des conseils simples mais efficaces et de distribuer des flyers à grande échelle : **plus de 50 000 flyers** depuis le début de l'année, avec des fiches ciblées à destination des seniors ou pour les commerçants.

L'opération Tranquillité vacances a été étendue à l'ensemble de l'année

Ce dispositif fonctionne désormais sur l'ensemble de l'année (et plus uniquement sur la période estivale). Dans le département, plus de 2 000 foyers en zone police ont participé à l'opération en 2013. Ils sont déjà 1 500 en zone gendarmerie au 1^{er} semestre 2014 (838 pour l'année 2013).

Chaque citoyen est l'acteur de sa propre sécurité

Si les forces de police et de gendarmerie renforcent leurs efforts pour lutter contre les cambriolages, chaque citoyen doit être pleinement conscient qu'il est également acteur de sa propre sécurité.

Un certain nombre d'actes simples peuvent permettre de mieux protéger son domicile et ainsi de limiter le risque de cambriolage.

Des dispositions spécifiques peuvent être prises pour limiter le risque de cambriolage en période de vacances, avec l'appui de voisins ou en s'inscrivant dans le cadre de l'opération tranquillité vacances.

La vigilance solidaire exercée au niveau d'un quartier peut permettre de signaler aux forces de police et de gendarmerie tout comportement suspect visant une habitation ou une entreprise.

En cas de cambriolage, l'alerte rapide et la protection des traces et indices permettra la mise en œuvre des techniques de police technique et scientifique et facilitera l'identification des auteurs.

Contact presse :

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service de la communication interministérielle (SCI)

02 40 41 20 90 / 06 78 75 50 67

pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

www.loire-atlantique.gouv.fr